



Septembre 2024

Arbre mort au village
de chez Perroteau

Sommaire

Le Mot du Maire
Comptes rendus des
Conseils Municipaux
Vie de la commune
État civil
La vie associative
(Écrits des associations)
Infos
Histoire et Patrimoine

Responsable de la publication :

GERVREAU Didier

Rédaction et mise en page :

TALANDIER Virginia,
LAURET Véronique
FONTENAUD Jessica

Photos de Jessica Perche, Didier Gervreau

Imprimé par SEDI Equipement

Mosnacaises, Mosnacais,

C'est déjà la fin des vacances pour la plupart d'entre nous... mais pas la fin de l'été j'espère.

Reprise studieuse pour le conseil dès le 29 août : des projets en cours et à venir (voir les comptes rendus)

Rentrée dans la joie et la bonne humeur pour nos enfants (43 élèves), les enseignants et le personnel dédié à l'école. Je souhaite que l'année scolaire 2024-2025 soit aussi sereine que l'année passée.

Rentrée pour les associations qui reprennent leurs activités, bien que Mosnac Animations n'a pas connu beaucoup de repos.

Rentrée pour tous les travailleurs qui vont repartir soit au bureau, à l'usine, dans les champs, ou ailleurs...
Bon courage à eux.

Le 11 avril 2024, nous avons enregistré la démission du conseil municipal de notre collègue et amie Nadine Jeanneaud, pour raison personnelle, que je respecte et regrette. J'avais sollicité Nadine pour l'élection municipale de 2014 pour un rôle de conseillère qu'elle a toujours su tenir et honorer. Merci Nadine !

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne lecture de Mosnac Infos.

Mosnac'ment vôtre,

Didier Gervreau, Maire

Conseil Municipal du 4 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, le Conseil Municipal de la commune de Mosnac dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures, en session ordinaire, à la Mairie de Mosnac, sous la présidence de Mr GERVREAU Didier, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Date de Convocation du Conseil Municipal : 26 mars 2024

Présents : Mesdames Virginia TALANDIER, Véronique LAURET et Julie KAHN.
Et Messieurs Didier GERVREAU, Thierry GAILLARD, Frédéric DUGUE, Nicolas DELPEUT, Christian LARGEAU et Jean-Baptiste RAUD.

Absentes excusées : Madame Nadine JEANNEAUD donne procuration à Mr Largeau et Madame Véronique LAURET donne procuration à Julie KAHN.

Madame Julie Kahn a été élue secrétaire.

1. Comptes de Gestions 2023 et Vote des Comptes Administratifs de la commune

Le conseil Municipal vote à l'unanimité les Comptes Administratifs 2023 et le budget Primitif 2024.

Vue d'ensemble du fonctionnement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	Budget primitif 2024
	Budget	Propositions Nouvelles
011 - Charges à caractère général	179 100	158 600
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	36 400	39 500
61 - SERVICES EXTERIEURS	125 100	100 300
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	13 600	14 800
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 000	4 000
012 - Charges de personnel et frais assimilés	89 600	97 300
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	300	
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 600	1 600
64 - CHARGES DE PERSONNEL	87 700	95 700
014 - Atténuations de produits	32 000	32 000
65 - Autres charges de gestion courante	262 444	309 782
66 - Charges financières	3 400	3 400
67 - Charges spécifiques	2 000	
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	3 000	
Total dépenses réelles	571 544	601 082
Total dépenses d'ordre	374 486	361 529
Total dépenses de fonctionnement	946 030	962 611
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2023	Budget primitif 2024
	Budget	Propositions Nouvelles
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	23 350	22 300
73 - Impôts et taxes	10 000	18 000
731 - Impositions directes	242 900	280 000
74 - Dotations et participations	109 500	115 500
75 - Autres produits de gestion courante	29 001	20 000
76 - Produits financiers	10	
77 - Produits spécifiques		
013 - Atténuations de charges		
002 - Excédent de fonctionnement reporté	531 269	506 811
Total recettes réelles	946 030	962 611
Total recettes d'ordre		
Total recettes de fonctionnement	946 030	962 611

Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2023	Budget primitif 2024		
	Budget	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
001 - Déficit d'investissement reporté	117 773,00	18 890,00		18 890,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	31 240,00	20 000,00	600,00	20 600,00
21 - Immobilisations corporelles	38 000,00			
23 - Immobilisations en cours	12 000,00			
Total dépenses réelles hors opérations	199 013,00	38 890,00	600,00	39 490,00
355 - PHOTOCOPIEUR MAIRIE	5 000,00	1 000,00	5 000,00	6 000,00
362 - AMENAGEMENT DEVANT MAIRIE	48 999,00	4 646,00	30 354,00	35 000,00
377 - SOLURIS INFORMATIQUE	2 000,00		2 000,00	2 000,00
383 - GROUPEMENT COMMANDE PLU	16 000,00		11 269,00	11 69,00
386 - TERRAIN MULTISPORTS	98 000,00	80 000,00		80 000,00
387 - VOIRIE	94 400,00	70 000,00		70 000,00
388 - PANNEAUX SIGNALISATION	3 000,00	5 000,00		5 000,00
389 - SALLE ASSO	90 000,00		90 000,00	90 000,00
390 - MOBILIER URBAIN	10 000,00	5 000,00		5 000,00
391 - PETITS EQUIPEMENT ATELIER	2 000,00		2 000,00	2 000,00
392 - EQUIPEMENT CAMPING	1 500,00			
393 - CLOTURE ECOLE	6 000,00			
394 - DECI	31 591,00		30 000,00	30 000,00
395 - MISE EN PERIL	1 920,00			
397 - ADRESSAGE		4 000,00		4 000,00
399 - MOBIL HOME CAMPING		25 000,00		25 000,00
400 - RENOVATION LOGEMENT 8 rue du stade		53 000,00		53 000,00
404 - RAMPE SDF PMR et RIDEAU		2 000,00		2 000,00
405 - ENFOUISSEMENT RESEAUX		13 000,00		13 000,00
Total dépenses opérations d'invest.	410 410,00	262 646,00	170 623,00	433 269,00
Total dépenses d'ordre				
Total dépenses d'investissement	609 423,00	301 536,00	171 223,00	472 759,00
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2023	Budget primitif 2024		
	Budget	Propositions Nouvelles	Reports	Propositions Globales
10 - Dotations, fonds divers et réserves	103 693,00	190 113,00		190 113,00
13 - Subventions d'investissement reçues				
16 - Emprunts et dettes assimilés				
Total recettes réelles hors opérations	103 693,00	190 113,00		190 113,00
344 - SALLE DES FETES	100 000,00			
359 - DECI	23 700,00			
370 - AIRE DE JEUX	5 624,00			
395 - MISE EN PERIL	1 920,00			
Total recettes opérations d'invest.	131 244,00			
Total recettes d'ordre	374 486,00	361 529,00		361 529,00
Total recettes d'investissement	609 423,00	551 642,00		551 642,00

Vote des taux d'impositions 2024

Le Conseil Municipal décide, à 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention, de voter les même taux d'imposition que l'année précédente.

Les taux pour l'année 2024 seront :

- Taxe foncière bâti : 15.59 % part communale + 21.50 % part départementale, soit 37.09 %.
- Taxe foncière non bâti : 44.47 %.
- Taxe d'habitation : 16.28 %.
- CFE : 21.94 %.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire clôture la séance à 20h30.
Prochaine réunion le Jeudi 30 mai 2024 à 20h30.

Conseil Municipal du 30 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente mai, le Conseil Municipal de la commune de Mosnac dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures, en session ordinaire, à la Mairie de Mosnac, sous la présidence de Mr GERVREAU Didier, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Date de Convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2024

Présents : Mesdames Virginia TALANDIER, Véronique LAURET, Julie KAHN.

Et Messieurs Didier GERVREAU, Frédéric DUGUE, Christian LARGEAU, Thierry GAILLARD, Nicolas DELPEUT et Jean-Baptiste RAUD.

Madame Kahn Julie a été élue secrétaire.

1. Approbation à l'unanimité du compte rendu du 4 avril

2. Avancement des travaux :

- Travaux de voirie réalisés.
- Terrain multisports : Subvention de 20% accordée par la DETR. Le projet est validé à l'unanimité même en l'absence d'autre financement.
- Défibrillateur : vote à l'unanimité pour en commander un en location.
- Logement 8 rue du stade : devis amélioration du DPE réceptionné : chauffage, isolation, ouvertures.
- Régularisation de la vente avec Mr Fournet : modification de la délibération suite à une erreur de parcelle. Vote à l'unanimité.

3. Bureau des Elections Européennes : organisation de la tenue du bureau de vote.

- 8h - 11h30 : Jean baptiste RAUD, Virginia TALANDIER et Didier GERVREAU.
- 11h30 - 15h : Thierry GAILLARD, Nicolas DELPEUT et Véronique LAURET.
- 15h - 18h : Julie KAHN, Christian LARGEAU et Frédéric DUGUE.

4. Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Les documents sont à compléter avant sa mise en place.

5. Devis travaux voirie chemin des Grands Champs : devis accepté, vote à l'unanimité.

6. Panneaux photovoltaïques de l'école : vote à l'unanimité pour leurs installations.

7. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables : loyer location Salle des fêtes.

Vote à l'unanimité de la liste en non-valeur des sommes demandées par la trésorerie.

8. Modification des statuts du SDEER : vote à l'unanimité des modifications.

9. Demande du Centre de gestion pour l'intégration de la Rochelle Aunis au SCOT : vote à l'unanimité.

10. Mise à jour du tableau des effectifs du personnel communal :

Création d'un emploi permanent, vote à l'unanimité.

11. Subvention association « Pont des Seignes » : vote à l'unanimité.

12. Nomination des nouvelles rues du lotissement les Pommeraies tranche 2 : les futures rues ou impasse, en fonction des plans du géomètre, seront :

- ✓ rue des cerisiers
- ✓ rue des figuiers

13. PLU : débat Projet d'Aménagement du Développement Durable.

Comptes rendus des commissions :

- SMIELFA : Thierry GAILLARD
- Conseil d'école : Véronique LAURET
- Anciens combattants : Christian LARGEAU
- ATEL : Didier GERVREAU
- Banque alimentaire : Virginia TALANDIER
- SIVOS : Julie KAHN

Questions diverses :

- Bois de Madame Tournat : droit de préférence accordé à Mr Fougère.
- Panneaux d'affichage pour les Elections.
- Panneaux de signalisation (sens interdit et stationnement).
- Salle de danse à rafraîchir.
- Parking centre équestre.
- Démission de Nadine Jeanneaud et son remplacement à la commission défense par Julie KAHN.
- AXA : mutuelle santé à tarif préférentiel pour tous les habitants de Mosnac.
- Arrêté de péril.

Fin de la réunion à 23h50

Prochaine séance le 19 juin à 20h30



Installation du Défibrillateur à la salle des fêtes

Conseil Municipal du 19 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf juin, le Conseil Municipal de la commune de Mosnac dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire, à la Mairie de Mosnac, sous la présidence de Mr GERVREAU Didier, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Date de Convocation du Conseil Municipal : 23 mai 2024

Présents : Mesdames Virginia TALANDIER, Julie KAHN.

Et Messieurs Didier GERVREAU, Christian LARGEAU, Thierry GAILLARD, Nicolas DELPEUT et Jean-Baptiste RAUD.

Absents excusés : Véronique LAURET donne procuration à Julie KAHN
Frédéric DUGUE

Madame Kahn Julie a été élue secrétaire.

1. **Approbation à l'unanimité du compte rendu du 30 mai.**

2. **Avancement des travaux** :

- Adressage : chacun aura une adresse associée avec un numéro.

3. **CDCHS : Compensation Part Salaire** :

Monsieur le Maire, indique au Conseil Municipal que lors du Conseil Communautaire de la CDC de la Haute Saintonge, le 5 juin 2024, il a été décidé, sur proposition du Président, de reverser la totalité de la part CPS qui sera encaissée par la CDCHS aux communes concernées.

✓ Vote à l'unanimité

4. **Bureau des Elections Législatives 1^{er} et second tour**: Organisation de la tenue du bureau de vote.

1^{er} tour le 30 juin 2024

- 8h - 13h : Frédéric DUGUE, Didier GERVREAU et Julie KAHN
- 13h - 18h : Thierry GAILLARD, Véronique LAURET et Christian LARGEAU

Second tour le 7 juillet 2024

- 8h – 13h : Virginia TALANDIER, Didier GERVREAU et Jean Baptiste RAUD
- 13h - 18 h : Christian LARGEAU, Thierry GAILLARD et Julie KAHN

Comptes rendus des commissions :

- ADMR : Virginia TALANDIER
- Conseil d'école : Julie KAHN

Fin de la réunion à 21h30

Prochaine séance le 29 août à 20h30

Conseil Municipal du 29 août 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf août, le Conseil Municipal de la commune de Mosnac dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire, à la Mairie de Mosnac, sous la présidence de Mr GERVREAU Didier, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Date de Convocation du Conseil Municipal : 8 août 2024

Présents : Madame Virginia TALANDIER.

Et Messieurs Didier GERVREAU, Christian LARGEAU, Thierry GAILLARD, Frédéric DUGUE, Nicolas DELPEUT et Jean-Baptiste RAUD.

Absentes excusées : Véronique LAURET et Julie KAHN

Monsieur Largeau Christian a été élu secrétaire.

1. **Approbation à l'unanimité du compte rendu du 19 juin**

2. **Avancement des travaux** :

- **Salle de danse** : devis peinture validé.
- **Devant de mairie** : devis validé.
- **Achat mobil home pour le camping** : prospection en cours, nouvelles propositions en septembre.
- **Projet APEX** : le projet de panneaux solaires au niveau du sol n'a pas été accepté à l'unanimité.
- **Adressage** : les modifications ont été faites : 2 changements d'adresse et de nouveaux numéros pour certaines parcelles.
- **Logement 8 rue du stade** : changement de chaudière (fioul par pompe à chaleur). En attente de devis pour les ouvertures, isolation intérieur et extérieur.
- **Défibrillateur DEA** : il est installé à la salle des fêtes. Les agents communaux ont reçu la formation. À prévoir une formation pour les présidents et membres des associations utilisant la salle régulièrement ainsi que pour les membres du conseil municipal.
- **Route de St Grégoire** : demande d'étude de réfection de la route à la DI. En attente de proposition.
- **Voirie les grands champs** : commencement des travaux début septembre.

3. **Décisions Modificatives et amortissements**

- carrefour St Grégoire : solde de 3.24 € à régler. Vote à l'unanimité.
- loyers impayés logement de la poste : créances non recouvrées de 2021 à solder. Vote à l'unanimité.
- Mettre en place l'amortissement linéaire sur 5 ans pour toutes les subventions d'équipement versées

4. **Renouvellement convention agence postale à partir de 2026:**

- Durée : approuvé pour 6 ans.
- Horaires : lundi 9h30 à 12h30, mardi 13h30 à 15h30, mercredi 13h30 à 17h30 et jeudi 13h30 à 15h30
- Référent : Julie Kahn

5. **Lotissement les Pommeraies** : Validation de la tranche 2. L'architecte propose 2 plans différents. Le conseil vote à l'unanimité le choix n°2 comprenant 8 parcelles.

6. **Validation du Plan Communal de Sauvegarde** : Plan Communal de sauvegarde validé voté à l'unanimité. Prévoir de réaliser une fiche synthétique à remettre à chaque référent.

7. **Renouvellement de contrat de la secrétaire** : Le contrat de Mme Fontenau Jessica est renouvelé pour 3ans.

8. Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés : décision reportée en attente d'explication plus précise.

9. **Comptes rendus commissions :**

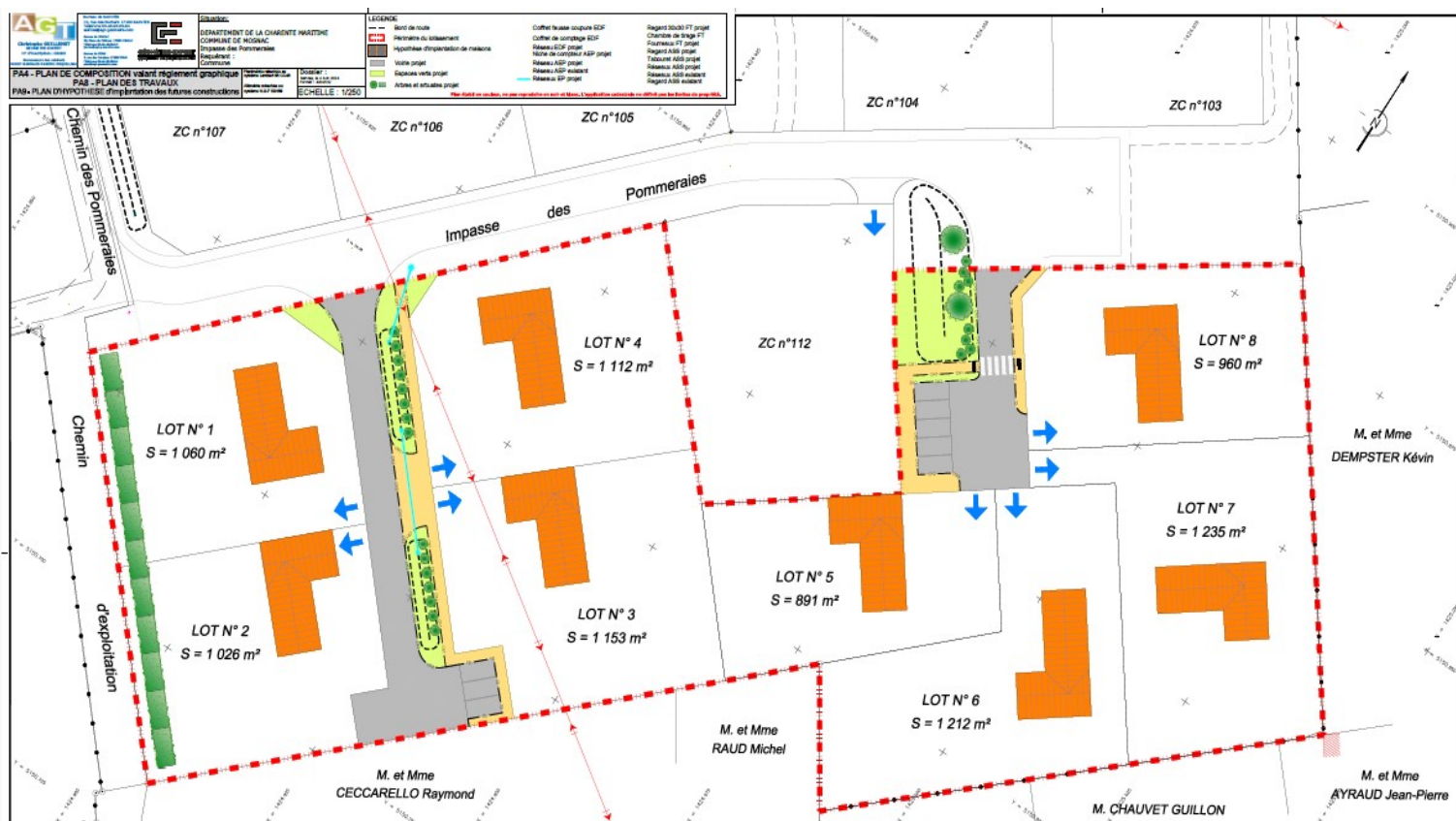
- Eau 17 : Christian Largeau
- ADMR : Virginia Talandier
- Relais petit enfance : Didier Gervreau
- Sivu : Didier Gervreau

Questions diverses :

- Procédure d'expulsion du locataire du logement de l'école pour cause de loyers impayés.
- Repas fin d'année : le 16 novembre.
- Colis aînés à renouveler. Budget à définir à la prochaine réunion.

Fin de la réunion 00h05

Prochaine réunion jeudi 17 octobre 2024 à 20h 30



Cérémonie du 8 mai



Ramassage déchets

Comme chaque année, la Communauté des Communes de la Haute Saintonge a organisé sa traditionnelle journée de **la Haute Saintonge propre**.

Cette année, elle s'est déroulée le **Samedi 06 Avril** sous la directive de Francis Bodin, président de la Chasse. Une vingtaine de personnes s'est mobilisée et a ramassé sur la commune, essentiellement dans les bois, des dizaines de sacs poubelles et déchets.



Installation d'un DAE à la salle des Fêtes

Qu'est-ce qu'un DAE ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un **dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque**. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur contribue à augmenter significativement les chances de survie.

Qui peut l'utiliser ?

Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, **toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE**, quel que soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, **le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie**. Il est donc indispensable que **toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie »** formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

Comment utiliser un défibrillateur ?

1



Confirmez qu'il s'agit bien d'un arrêt cardiaque. Vérifiez si la personne est incapable de réagir, si elle respire toujours et si vous sentez son pouls.

2



Essayez de réveiller la victime. Vous pouvez lui crier à l'oreille ou applaudir à côté d'elle. Si elle ne se réveille toujours pas, il s'agit bien d'un arrêt cardiaque.

3



Appelez les secours (15 ou 18), dès que vous avez la certitude qu'il s'agit d'une situation d'urgence. Expliquez-leur la situation et dites-leur que vous disposez d'un défibrillateur.

4



S'il y a quelqu'un d'autre sur place, cette personne peut aller chercher le défibrillateur pendant que vous **commencez une réanimation cardiorespiratoire**.

5



Délivrez un choc électrique au cœur de la victime si le défibrillateur détecte que c'est nécessaire. Vous devez vous assurer que la victime a le corps sec.

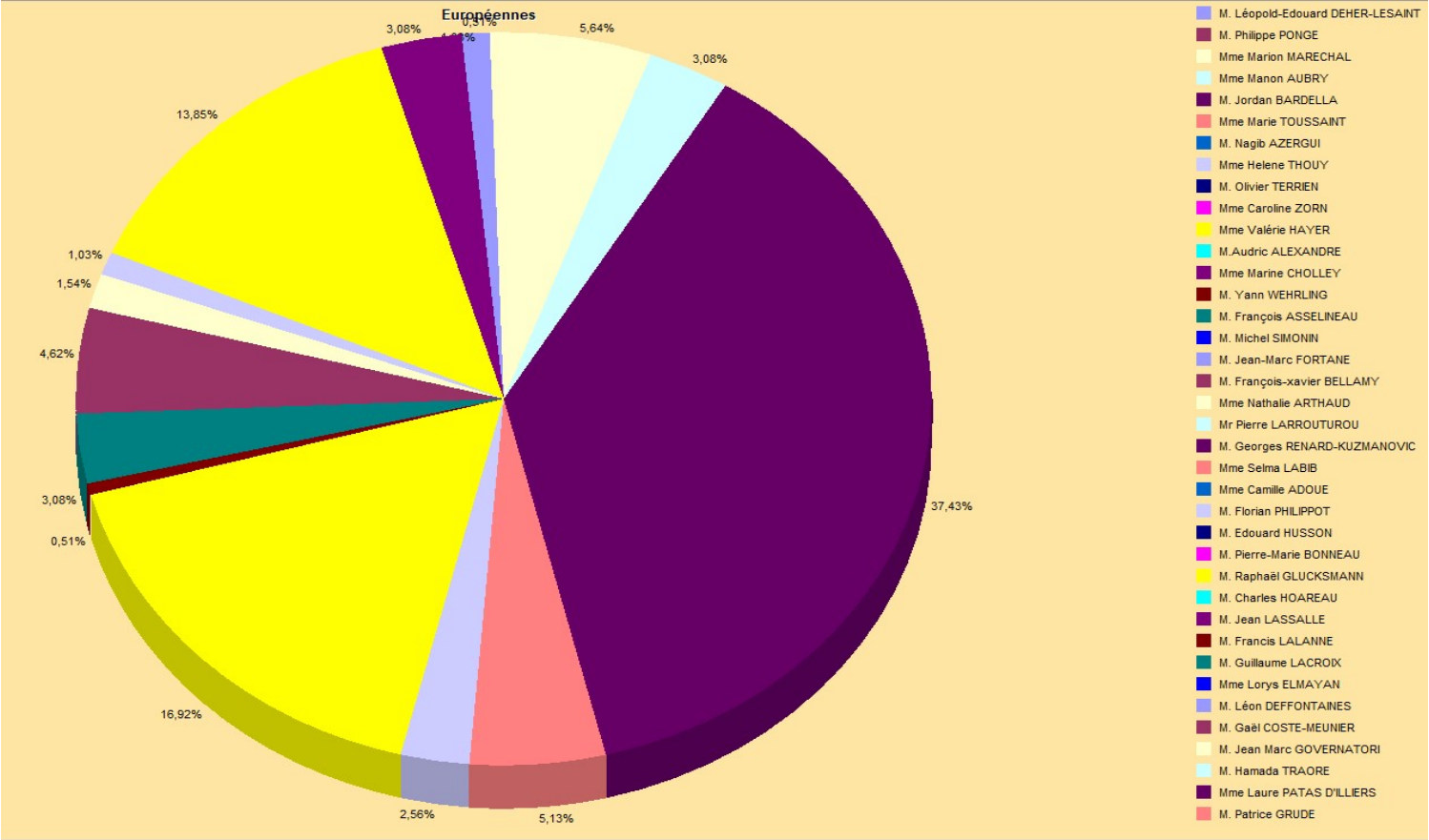
6



Continuez le massage cardiaque, pendant deux minutes supplémentaires, puis laissez le défibrillateur analyser le patient. Faites cela jusqu'à l'arrivée des secours.

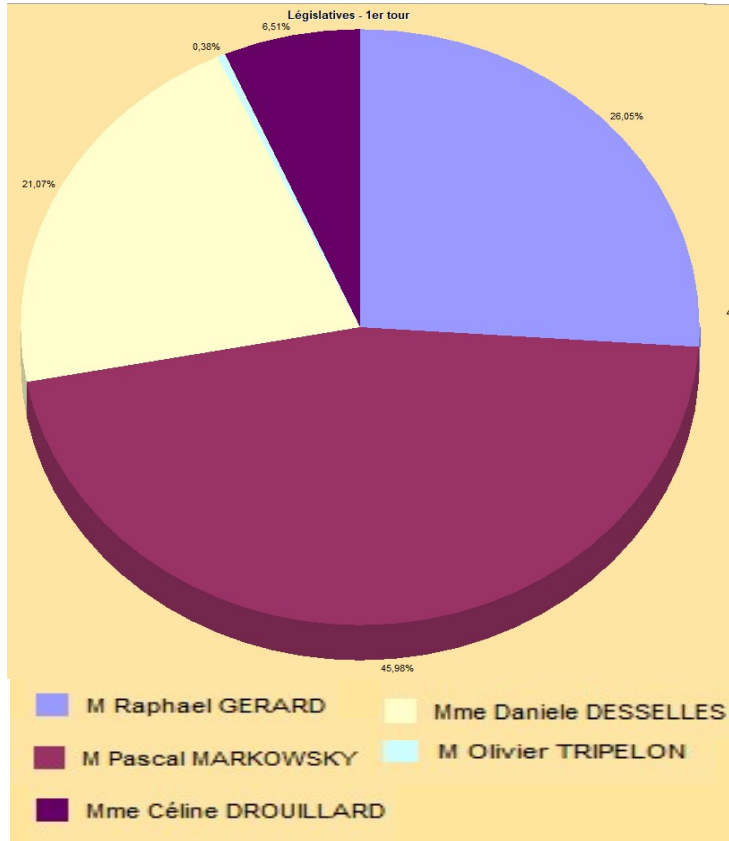
Résultats des élections

Élection européenne : 9 juin 2024

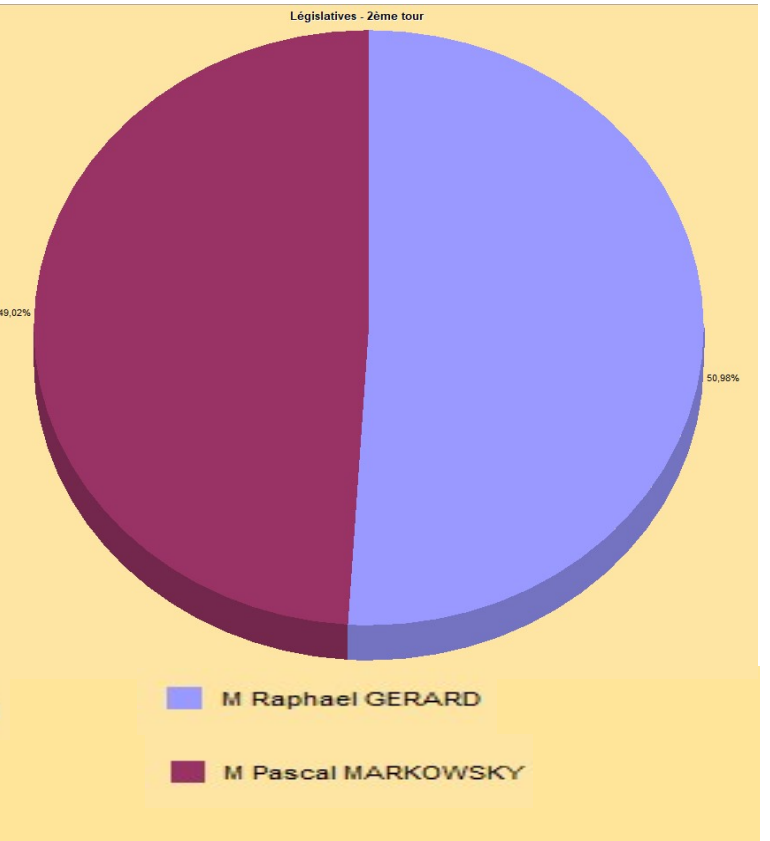


Elections législatives

1^{er} tour du 30 juin



2^{eme} tour du 7 juillet



Recensement de la commune

Évolution de la population

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
721	765	757	782	773	714	721	668	699
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
723	661	677	632	653	667	668	681	646
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
625	638	623	575	581	542	547	504	522
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2008	2013
491	467	436	439	431	448	465	470	457
2018	2021	2024	-	-	-	-	-	-
473	483	496	-	-	-	-	-	-

De 1962 à 1999 : [population sans doubles comptes](#) ; pour les dates suivantes : [population municipale](#).
(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999²⁰ puis Insee à partir de 2006²¹.)

Enquête de recensement 2024

Comptages issus de la collecte - Commune de moins de 10 000 habitants

	Décomptes de la COMMUNE (bordereau de commune)	Décomptes de l'INSEE (dont retours directs Insee)
Adresses d'habitation (a)	301	301
Adresses collectives (*)	3	3
Résidences principales (e)	226	226
Total (f+g+h) des logements occasionnels (f), résidences secondaires (g), logements vacants (h)	75	75
Total des logements enquêtés (i=e+f+g+h)	301	301
Total des bulletins individuels (j)	496	496
Fiches de logement non enquêté (k)	3	3
Total des logements d'habitation (o=i+k)	304	304
Feuilles de logement des habitations mobiles	0	0
Bulletins individuels des habitations mobiles	0	0
Fiches de logement non enquêté des habitations mobiles	0	0
Bulletins individuels des personnes sans abri	0	0

(*) Comprend toutes les adresses ayant plus d'un logement, quel que soit le retour de collecte. Ce nombre peut être différent de celui du bordereau communal qui compte toutes les adresses ayant plus d'un logement avec au moins un retour papier.

La Mairie



Les missions de la mairie

- État-civil (naissance, mariage, décès)
- Urbanisme (déclaration et demande de travaux)
- Activités culturelles (soutien aux associations)
- Santé et aide sociale (dossier APA, banque alimentaire)
- Service à la population (location de salles, prêt de matériel, distribution de sacs jaunes...)

Rappel des horaires d'ouverture :

- Lundi : 9h-12h30/13h-17h
- Mardi : 9h-12h30
- Jeudi : 13h-17h
- Vendredi : 9h-12h30

Téléphone : 05.46.70.49.13

@ : mairie@commune-mosnac.fr

Application : panneau Pocket

**Panneau
Pocket
Mosnac**



Démarches d'urbanisme en ligne

Le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme peut désormais se faire via le lien suivant:

<https://webads.haute-saintonge.org/NetADS/sve/CCHS17>

Je me connecte avec FranceConnect

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à vos services en ligne.

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

OU

Je me connecte avec mon compte

E-Mail

Mot de passe

Vous avez oublié votre mot de passe ?

[Se connecter](#)

- 1 Connectez-vous avec votre compte **FranceConnect** ou en créant un compte.
- 2 NetSVE* vous guide dans la saisie de votre demande (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager...).
- * SVE = Saisine par Voie Électronique
- 3 Déposez vos pièces numérisées (plan de situation, plan de masse, coupes, notice etc...)
- 
- 4 A la fin de la saisie, enregistrez vos justificatifs de dépôt de votre demande : l'accusé électronique d'enregistrement et le Cerfa pré-rempli.
- 5 La mairie est notifiée du dépôt en ligne de votre dossier. Elle le vérifie, le numérote et l'enregistre. Vous recevez un accusé de réception électronique stipulant le n° du dossier et le début de délai d'instruction.
- 6 Suivez l'avancement de votre dossier à tout moment sur NetSVE.

L'agence postale Communale

Nouveaux Services :

Horaires d'ouverture :

LUNDI : 9h30 à 12h30

MARDI : 13h30 à 15h30

MERCREDI : 14h30 à 17h30

JEUDI : 13h30 à 15h30



Offres senior

Les services qui facilitent le quotidien de vos seniors et de leurs proches

➤ **Veiller sur mes parents**
Le Poste à travers son offre senior propose un service d'assistance 24H/24 et 7/7J qui permet de favoriser l'autonomie, de rassurer les proches éloignés au quotidien et de maintenir une vie sociale active.



➤ **La tablette Ardoiz**
La Poste propose des technologies s'adaptant pour une prise en main simplifiée intuitive et accessible à tous. Cela permet à vos seniors d'être connectés tout en restant chez eux.





La Poste Mobile

Rendre accessible la vie numérique et la défense du pouvoir d'achat à tous

La Poste souhaite offrir à tous, quel que soit l'âge ou le budget, le meilleur de la technologie au meilleur prix.



Depuis plus de 10 ans, La Poste Mobile est l'opérateur le plus proche de vos concitoyens, et rend accessible la vie numérique partout en France.

La Poste Mobile dispose de trois atouts majeurs

- 1 La compétitivité et la complétude de ses offres
- 2 La proximité géographique de son réseau de distribution
- 3 La qualité du conseil délivré par les postiers

Bruits de voisinage

Nous sommes régulièrement interrogés sur les heures de bricolage ou jardinage qui peuvent nuire à la tranquillité du voisinage.

Dans notre département, le Préfet a laissé le choix aux autorités locales (les maires) d'instaurer ou non des horaires pour encadrer ces nuisances.

Jusqu'à présent, à Mosnac, aucun arrêté municipal n'a été rédigé, comptant sur le civisme de chacun pour ne pas gêner ses voisins.

Ce qu'il faut distinguer, c'est le fait exceptionnel et le fait répétitif.

Evitez, svp, toute nuisance sonore qui peut déranger votre entourage proche et soyez tolérants lorsque c'est exceptionnel !

Communiquer avec ses voisins permet parfois d'éviter des conflits.

Sans prendre d'arrêté répréhensif, il serait souhaitable que les travaux de bricolage ou de jardinage générant du bruit soient réalisés :

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h30.
- les samedis, de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12 h.

Merci de votre compréhension



**BRUITS
de voisinage**

Respect
et tolérance, apprenons
à bien vivre ensemble.

Etat civil

Dans le cadre du **Règlement Général sur la Protection des Données**, il est nécessaire d'avoir le consentement des personnes dont le nom est publié dans la rubrique Etat Civil.

Sans cet accord, nous ne pouvons les nommer.



NAISSANCES



- ❖ Boilevin Léonie, née le 15 avril 2024.
- ❖ Deshayes Soane, née le 23 juillet 2024.
- ❖ Cerf Romy, née le 17 août 2024.
- ❖ Donnadieu Louis, né le 18 août 2024

PARRAINAGE CIVIL

- ❖ Lyvio Junqua, le 10 août 2024.



MARIAGES



- ❖ Rivier Julien et Dugué Amélie, mariés le 13 avril 2024.
- ❖ Gouin Jérémy et Gouin Isabelle, mariés le 18 mai 2024.
- ❖ Garcia Michaël et Abran Stéphanie, mariés le 18 mai 2024.



- ❖ Guillet Sébastien et Sgambati Glablys, mariés le 18 mai 2024.
- ❖ Coutancin Pascal et Morisset Patricia, mariés le 15 juin 2024.
- ❖ Fender Patrice et Seguin Valérie, mariés le 15 juin 2024.
- ❖ Junqua Yoni et Coutant Malika, mariés le 10 août 2024.



DECES



- ❖ Puythorac née Ligné Gaëtane, 75 ans, décédée le 16 février 2024, chez Patron.
- ❖ Sosthène née Bouillaud Yvette, 91 ans, décédée le 15 mars 2024, chez Fichoux.
- ❖ Barbet Ludovic, 53 ans, décédé le 25 juillet 2024, chemin de St Révérend.
- ❖ Mauroy Sébastien, 47 ans, décédé le 24 août 2024, rue de la Seugne

Mosnac Animations

31 Août 2024,

Voici un petit compte rendu de nos dernières manifestations.

La ST. VALENTIN du 17 février était chaleureuse, le repas et la musique ont ravi nos invités.

Les Fêtes de Pâques du 29 mars au 1er avril se sont déroulées joyeusement malgré la pluie.

Le vendredi jour de l'inauguration a marqué le début des festivités.

Le samedi, parents et enfants sont venus profiter de cette belle journée, des diverses attractions et manèges.

Le dimanche, la brocante et l'exposition de voitures anciennes ont attiré chineurs et curieux. Notre maquilleuse (LES NUANCES DE JADE) est venue tatouer nos petits et grands. Le soir un joli feu d'artifice fut tiré accompagné par nos majorettes, suivi du bal populaire.

Le lundi, la pluie a fait fuir les brocanteurs et marchands de fleurs, une éclaircie a permis d'organiser la chasse aux œufs sur le terrain de camping; les enfants étaient heureux.

L'après midi, la pluie ayant cessé de tomber, parents et enfants ont pu se divertir à la fête foraine.

Les concours de belote du 11 mai et 13 juillet: de nombreux joueurs motivés étaient présents.

La brocante du 15 août, comme à son habitude, a fait son plein d'exposants et chineurs; le menu moules frites est toujours apprécié.

PROCHAINES MANIFESTATIONS à MOSNAC.

- **Concours de belote** : samedi 14 septembre 2024, à 14h30, sans réservation, salle des fêtes.
- **Thé dansant** : samedi 19 octobre 2024, de 14h à 18h, avec réservation, salle des fêtes.
- **Soirée choucroute et son DJ**: samedi 16 novembre 2024, à 20h30, avec réservation, salle des fêtes.
- **Marché de Noël**: dimanche 15 décembre 2024, de 10h à 18h, salle des fêtes.

VOYAGES:

Samedi 5 Octobre 2024 (COL D'IBARDIN)

Samedi 9 Novembre 2024 (DANCHARIA)

Samedi 7 Décembre 2024 (COL D'IBARDIN)

Départ 6H00, participation 31€.

Réservation auprès de Chantal LEFRANC, tel : 06 18 39 61 30, et Christiane DALLEY tel : 06 79 70 23 81.

La Présidente: Chantal LEFRANC.

Ecole de Mosnac

Les petits écoliers du RPI viennent de faire leur rentrée. Cette année, nous accueillons 8 GS, 13 CP et 22 CE1.

Comme l'an passé, nous allons commencer l'année scolaire avec un cycle poney. Les élèves se rendront au château de Favières tous les lundis.

Nous irons à la piscine des Antilles au mois de mars.

Association des parents d'élèves

C'est la rentrée !

Toute l'APE souhaite une bonne rentrée à tous les élèves du RPI.

En attendant de pouvoir vous donner une date de réunion d'information ainsi qu'un programme alléchant, voici un petit retour sur ce qui s'est passé ces derniers mois à l'APE Saint Clionac

- 12/04 : vente de gâteaux devant les écoles
- 31/06 : animation Zumdance à la salle des fêtes de Clion : nous étions peu mais nous étions motivées et Amandine nous a fait transpirer.

L'année prochaine, avec Amandine, nous réfléchissons à organiser une soirée Zumdance par mois. N'hésitez pas à en parler à votre entourage.

- 29/06 : le Sainclionacaise (randonnée de l'APE et des maîtresses) et la Kermesse : la randonnée a eu lieu et nous sommes passés entre les gouttes. Elle a réuni une soixantaine de personnes, adultes et enfants, qui ont donc parcouru 5 ou 10 km. Nous étions quelques familles à pique-niquer dans le parc du Presbytère. Puis la kermesse a battu son plein de 14h à 17h à la salle de fêtes de Clion : chamboule tout, maquillage, course en sacs... ont amusé une quarantaine d'enfants et leurs familles.

Merci à toutes et tous qui ont œuvré toute l'année pour que l'APE vous propose et réussisse ses animations. Merci à toutes et tous qui ont participé !!

Nous comptons sur vous pour cette année, l'APE ne peut fonctionner que si des parents volontaires viennent participer et organiser.

Belle rentrée à tous !!

L'APE Saint CLIONAC

L'union sportive Val de Seugne

Bonjour,



La saison de football redémarre.

Le club est toujours prêt à accueillir des garçons et des filles âgés de 5 à 9 ans pour les catégories U5U6 et U8U9.

Les entraînements sont le mardi de 17h à 18h30 sur le terrain de Clion.

La licence est à 20 euros pour les U5U6 et 25 euros pour les U8U9.

Reprise également du foot en marchant. Hommes, femmes, valides, personnes en situation de handicap sont les bienvenus.

N'hésitez pas à venir découvrir cette nouvelle activité sans contact, le mardi sur le stade de Clion de 19h à 20h30

Temps' Danses 17

11 et 14 septembre : Inscriptions mercredi 11 de 16h à 19h à St Genis salle des associations, derrière la mairie et samedi 14 de 10h30 à 15h30 au forum à côté du gymnase.

16 septembre : Rentrée.

13 octobre : Marche octobre Rose, départ St Genis.

8 février : Diner Spectacle à Clion.

6 Avril : rando sur Mosnac.

14,15 juin : Spectacles fin d'année

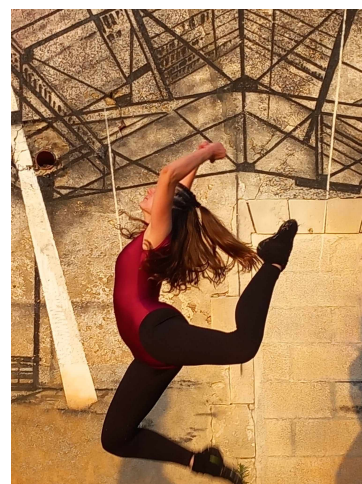
Cours de danses modernes, de 4 ans aux adultes, lundi, mercredi et vendredi.

Cours de gym douce lundi et jeudi matin.

Cours de Pilates /Gym ballon lundi, mardi et jeudi.

Cours de gym d'entretien mardi et mercredi soir.

Cours d'aéro dance jeudi soir.



Pour tous renseignements Sandra GERVREAU au 06 81 39 91 36



AICA MOSNAC

Bonjour à tous,

La saison de chasse 2023/2024 est terminée. Voici une synthèse de l'assemblée générale du 7 juin

2024 : Présents : 26

Procurations : 3

Voix : 45

Excusés : 9

La séance débute à 20h30. Rapport moral, l'effectif est en hausse de 3 chasseurs, portant le nombre à 57 sociétaires dont 14 non-résidents.

Le prélèvement petit gibier reste stable : faisans 169 soit 42%, perdreaux 45 soit 30%, cailles 37, palombes 88, lièvres 54 (en légère hausse contre 33 l'année passée).

Le prélèvement grand gibier est très bon. 26 battues organisées, réalisés 2 faons, 1 biche, 34 chevreuils et 34 sangliers. Le lieu de RDV pour le plan de chasse a lieu maintenant chez Gaborit. Merci à Thierry pour le prêt en attendant la construction d'un local par la collectivité.

Rapport d'activité :

- Juillet 2023 : 40 faisans de Manchourie lâchés et financés par l'AICA pour la reproduction.
- Août à mars 2023 : 26 battues organisées, bonne participation des chasseurs. À noter la très bonne discipline et le respect des consignes.
- Novembre 2023 : grillades de Sangliers, 81 convives.
- Février 2024 : paëlla, 121 participants.
- Mars 2024 : banquet, 127 participants.
- Mars 2024 : nettoyage nature, 12 chasseurs ont participé.
- Avril 2024 : AG FDC17 à Saintes

Bilan financier :

La saison se termine par un solde positif de + 238€. À noter que les repas organisés nous ont fait un positif de + 2615.98€. Bilan financier adopté à main levée par l'A.G.

Organisation saison 2024/2025

Budget prévisionnel présenté en équilibre à 14060€, approuvé par l'A.G.

Prix des cartes inchangé.

Lâchers de gibier : faisans = 300 pour la saison, perdreaux = 250 pour la saison, PMA 15/an.

Règlement intérieur inchangé. Attribution plan de chasse 2024/2024 : 35 chevreuils, 21 sangliers, 5 sangliers de -20kg, 1 cerf, 1 biche, 1 faon.

Trois repas seront organisés à la salle des fêtes de Mosnac cette saison :

- **Repas grillades** : 2 novembre 2024 à 20h, tarif chasseur et épouse 15€, non chasseur 20€.
- **Paella** : 1 février 2025 à 20h, tarif 25€/pers.
- **Banquet** : 5 avril 2025 à 20h, 30€/pers.

Inscription auprès du président : 05.46.70.44.53 ou 06.82.06.73.61

Du trésorier : 05.46.49.82.49 ou 06.70.11.08.12

Quelques infos :

- Un sociétaire depuis deux années n'a pas remis son carnet de prélèvement. Il lui sera demandé 50 € de pénalité, conformément au règlement intérieur (article 21 non restitution des carnets)
- La FDC 17 a fêté ses 100 ans le 2 juin 2024 ; nous étions présents.
- L'AG a décidé d'attribuer gratuitement la carte de chasse à Mr Gaillard Thierry, en dédommagement de la location du local de chasse chez Gaborit.
- Le président annonce son départ de la présidence de l'AG en 2026.
- La séance est levée à 22h00, le pot de l'amitié est servi.

Infos

La commune a signé une convention avec AXA, qui permet à tous les habitants de Mosnac de bénéficier de tarifs avantageux pour toute souscription d'une mutuelle Santé.

Alors n'hésitez pas et renseignez-vous rapidement.



L'offre assurance santé AXA pour la commune de Mosnac

Jusqu'à - 20 % sur vos contrats santé⁽¹⁾

Les avantages de l'offre « Assurance Santé pour votre commune » :

- 1 Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : chat prévention médical et social, second avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.



Pour toute demande d'information
ou de devis, contactez votre conseiller :

Camille Galien
7 rue de la forge corme ecluse

☎ 06.13.78.63.22
@ camille.galien@axa.fr

(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

AXA France Vie. S.A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • **AXA Assurances Vie Mutuelle**. Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 • **AXA France IARD**. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre • **AXA Assurances IARD Mutuelle**. Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • **AXA Assistance France**. Société anonyme de droit français au capital de 43 723 694 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 et dont le siège est situé au 8-10 rue Paul Vaillant Couturier 92240 Malakoff • **Entreprises régies par le Code des Assurances**.

Offre réservée aux nouveaux clients en Santé.



DÉPÔTS SAUVAGES : CE QUE JE RISQUE

La loi interdit l'abandon ou le dépôt de déchets dits sauvages, en lieux publics ou privés (épave de véhicule, ordures, déchets, déjections, liquides insalubres, ...) et l'entrave à la circulation.

- ◆ L'amende pénale peut atteindre jusqu'à 3.000 € et le véhicule peut être confisqué.
- ◆ La procédure administrative, récemment réformée, prévoit des peines aggravées après mise en demeure d'enlèvement : amendes jusqu'à 150.000€, astreintes journalières jusqu'à 1.500€.
- ◆ La Mairie appliquera désormais systématiquement en sus le nouveau tarif d'enlèvement des déchets abandonnés.



Les dépôts hors des conteneurs sont

INTERDITS

LES DÉCHETS VERTS, LES CARTONS,
LES ENCOMBRANTS, LES GRAVATS

DÉCHÈTERIE

Les dépôts sauvages, même au pied du conteneur sont interdits. Les articles R632-1 et R635-8 du code pénal, réprimant l'abandon ou le dépôt de déchets en dehors des lieux désignés à cet effet.



LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

COMMENT LE RECONNAÎTRE ?

Nom commun Nom scientifique	Moustique tigre <i>Aedes albopictus</i>	
Taille	5 - 10 mm	
Origine	Asie du Sud-Est	
Particularité	Rayé blanc et noir	
Longévité	1 mois	
Cycle de reproduction	Jusqu'à 150 œufs par ponte et par femelle	
Localisation	En France depuis 2004 avec une progression rapide (présence en 2015 dans 30 départements)	

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ?

C'est sur notre terrain que tout commence. Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités. Toute eau calme doit être surveillée, vidée ou renouvelée. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous gagnerons le match.



1 MATÉRIELS DE JARDIN, JOUETS, ...
Veuillez à ce que tous les objets laissés dehors ne puissent devenir des gîtes potentiels. Videz-les, retournez-les ou rangez-les...



2 DÉCHETS
Veuillez à jeter tous les déchets pouvant retenir l'eau.



3 SOUCOUPES SOUS LES POTS DE FLEURS, SEAUX, ARROSOIRS, ...
Videz-les souvent (au moins une fois par semaine).



4 PISCINES - BASSINS
Entretenez-les régulièrement et évacuez l'eau retenue sur les bâches.

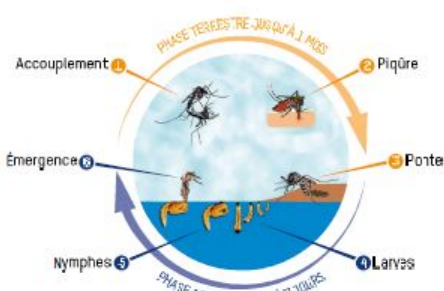


5 GOUTTIÈRES, RIGOLES, REGARDS D'ÉVACUATION
Curez pour faciliter le bon écoulement des eaux.



6 RÉCUPÉRATEURS ET RÉSERVES D'EAU
Couvrez-les de façon hermétique, en apposant un voile moustiquaire fin ou un autre tissu.

LE CYCLE DE DÉVELOPPEMENT



L'ASTUCE !

Pour être tranquille tout l'été, mettez du sable dans les coupelles de vos pots de fleurs. Ainsi, vos soucoupes conservent l'humidité sous vos plantes sans devenir des gîtes larvaires pour les moustiques tigres.

Histoire et Patrimoine

Extrait du livre « le patrimoine des Communes de la Charente Maritime » Tome 2. Année 2002 Éditions FLOHIC

À partir du XI^e siècle, la seigneurie est le siège de l'ancienne famille Gartrade qui détient aussi le château de Jonzac. Dès le début du XVI^e siècle, par des alliances successives, Mosnac et Jonzac reviennent aux Taillefer de Montausier et Sainte-Maure. Les terres de Mosnac appartiennent encore aux Sainte-Maure à la fin du XVII^e siècle mais passent aux mains de la marquise de Dune au XVIII^e siècle.

A la révolution, elles appartiennent à Mr Broussart de Pons.

En 1841, le château de Mosnac est démoli et les terres vendues à des particuliers.

Mosnac abritait des vestiges celtiques, dont un menhir de 4,50 m de haut et 2 m de large. Celui-ci fût renversé en 1851 par les propriétaires du champ dans lequel il reposait.



Église Saint –Saturnin

Cette église de style roman est vouée à Saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, martyrisé au II^e siècle.

À l'origine, elle est composée d'un rectangle formant la nef terminée par une abside arrondie, selon les plans en vigueur à cette époque. Au XV^e Siècle, l'église s'est élargie par la gauche par le rajout d'une construction. Les chapiteaux et les modillons sont ornés d'animaux fantastiques ; les aigles et la sirène y côtoient le centaure et les amoureux.

Le son de la cloche de l'église de Mosnac avait la réputation d'éloigner les orages.



**Arbre classé remarquable au
village de chez Drouillard**

